

Association nationale pour les  
intérêts des cyclistes  
Birkenweg 61 | CH-3013 Berne

Tél. 031 318 54 11  
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch

**Embargo jusqu'au 15 mai, 16 heures**

## Communiqué de presse

Lauréats du Prix Vélo Infrastructure 2024

### **Lausanne l'emporte grâce à ses mesures COVID en faveur des cyclistes**

**Berne, le 7 mai 2024**

**La Ville de Lausanne remporte, avec ses « coronapistes », le prix principal du Prix Vélo Infrastructure 2024 dans la catégorie « Aménagement ». La Suisse romande rafle également trois prix de reconnaissance, décernés à Fribourg, Gland et Vully-les-Lacs. Une distinction revient à un projet réalisé à Winterthur. Pour la première fois, le jury a aussi accordé des prix pour récompenser la qualité de l'information au public. La présidente du jury, Delphine Klopfenstein, déclare enthousiaste: « Les projets primés nous encouragent et montrent qu'avec un peu de détermination et un esprit visionnaire, on peut facilement mettre en place des mesures exemplaires pour le vélo. »**

La Ville de Lausanne a su convaincre le jury du Prix Vélo Infrastructure 2024 avec ses mesures de promotion du vélo initiées pendant la pandémie de COVID. Elle remporte ainsi le prix principal de la catégorie « Aménagement », doté de 5000 francs. « Avec ses coronapistes, Lausanne est l'exemple parfait d'une bonne mise en application de la loi sur les voies cyclables. » Pour Delphine Klopfenstein, présidente du jury et vice-présidente de PRO VELO Suisse, la décision du jury se justifie par « les nombreuses mesures immédiates prises sur les grands axes urbains, car elles ont permis d'améliorer la sécurité des cyclistes et l'attrait du vélo, élevant ce moyen de transport au rang d'alternative efficace au quotidien ».

Au début de la pandémie, la municipalité a créé en à peine cinq mois pas moins de 7,5 km de voies cyclables provisoires au travers de 26 mesures dérogatoires avec l'aval du canton. Malgré une opposition initiale, ces mesures ont pu être définitivement mises en place grâce à une procédure de consultation ordinaire. L'espace nécessaire a été dégagé dans la plupart des cas aux dépens de places de parc et de files de changement de direction. Le jury est convaincu que cette politique volontariste peut servir d'exemple à suivre pour d'autres villes et communes, en temps normal également.

#### **La Suisse romande remporte également trois prix de reconnaissance sur quatre**

Le jury a décerné les prix de reconnaissance suivants afin de faire connaître toute une série de mesures envisageables pour promouvoir les déplacements à vélo:

La route de Töss est pour la **Ville de Winterthour** le moyen de démontrer l'effet levier de mesures simples, peu coûteuses et applicables immédiatement. Elle constitue la première des six voies express vélo que la Ville compte aménager. Pour le jury, parallèlement à la suppression de places de parc et au changement des règles de priorité, l'idée d'une empreinte symbolique dans l'espace public concrétisée par un marquage rouge tout au long de la piste est particulièrement judicieuse. À l'heure où de nombreux axes cyclistes prioritaires voient le jour partout en Suisse, la route de Töss fait figure de projet phare, car elle allonge la distance considérée comme surmontable à vélo.

La **Ville de Fribourg** figure également au palmarès grâce à sa démarche courageuse et créative. Le boulevard de Pérolles, qui relie la gare au campus universitaire, était depuis des années le point noir du réseau cyclable urbain; 70 places de parc y ont été finalement supprimées et remplacées par une bande cyclable attendue depuis longtemps. Le projet se distingue moins par son approche technique que par la communication innovante qui a mené à son adoption et par l'effet immédiat constaté: une augmentation de 20% de la circulation à vélo.

La **Ville de Gland** a su convaincre le jury par un ensemble de mesures aussi nombreuses que visionnaires autour de la gare, visant à exploiter les synergies entre les transports en commun et le vélo et accroître l'attractivité de ces modes de déplacement durables. Au titre de ces aménagements, citons la traversée cyclable confortable, pratique et sécurisée des voies de chemin de fer avec dénivelé, les places de stationnement pour vélo couvertes et les mesures de réduction du trafic routier telles que la création d'une rue cyclable et d'une zone multimodale. Gland montre ainsi l'exemple en matière de promotion de la combinaison rail + vélo.

La nouvelle passerelle cycliste enjambant la Broye à Salavaux est le résultat d'une collaboration réussie entre la commune et le canton et le fruit d'une vision exemplaire: la **commune de Vully-les-Lacs** et le canton de Vaud ont investi ensemble 2,6 millions de francs pour construire une infrastructure exclusivement réservée aux cyclistes. Cette passerelle, pensée jusqu'au moindre détail, s'intègre bien dans le réseau cyclable (circuit SuisseMobile n° 480) et présente surtout un gros avantage en termes de sécurité, par une séparation des voies pour piétons, cyclistes et véhicules à moteur.

### **Un prix de l'information décerné pour la première fois**

Au-delà des mesures d'infrastructure primées, PRO VELO veut également faire connaître, par la catégorie «Information», les offres innovantes destinées à transmettre au public des connaissances autour de la pratique du vélo. C'est à la plateforme en ligne **VelObserver** que le jury a décerné le prix principal, également doté de 5000 francs. Il récompense ainsi l'idée tout à fait innovante d'utiliser l'intelligence commune de toute la communauté cycliste pour accroître le sentiment de sécurité sur un réseau cyclable en milieu urbain. La possibilité d'évaluer la qualité du réseau non pas de manière ponctuelle mais par tronçons rend cet outil potentiellement exploitable comme instrument de pilotage pour la mise en application de la loi sur les voies cyclables.

D'autre part, le jury a décerné trois prix de reconnaissance:

Le **GUIDE VELO**, très fouillé, présente les principaux aspects de la promotion du vélo et s'adresse à toutes les personnes œuvrant dans ce domaine, que ce soit au travail, à travers un engagement politique, au sein d'associations ou pendant leur formation.

Le **VeloLab**, un outil pédagogique numérique à la fois moderne et très convivial, familiarise les élèves des niveaux secondaire I et II à l'usage du vélo dans leur quotidien.

Sachant qu'en plus des voies cyclables, il est également nécessaire d'instaurer une «infrastructure sociale» pour rendre le vélo plus facile d'accès et plus attrayant, la **Ville de Berne** a regroupé toute une palette d'éléments issus de différents champs d'action en un train de mesures visant à mettre les enfants en selle.

Rendez-vous sur [prixvelo.ch](http://prixvelo.ch) à partir du 15 mai: vous y trouverez des informations supplémentaires (rapport du jury, photos, documentation sur les projets primés, etc.).

Les photos de la remise des prix seront mises en ligne à compter du 16 mai et seront accessibles par ce [lien](#).

### **Contacts**

Delphine Klopfenstein, vice-présidente de PRO VELO Suisse, 076 445 61 06

Anita Wenger, cheffe de projet Prix Vélo Infrastructure, 031 310 54 06

### **Prix Vélo Infrastructure**

Le Prix Vélo Infrastructure est décerné tous les quatre ans par PRO VELO, en alternance avec le Prix Villes cyclables. Il récompense des projets exemplaires, des aménagements et des supports d'information qui contribuent à populariser le vélo et à rendre son usage plus sûr. Les partenaires de l'attribution du Prix Vélo 2024 sont l'Office fédéral des routes, l'Office fédéral de la santé publique, la Conférence des villes pour la mobilité, l'association interprofessionnelle Vélosuisse et la société velopa. Notre partenaire médiatique est le magazine «Commune Suisse».

### **PRO VELO Suisse**

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale de défense des intérêts des cyclistes en Suisse. Elle regroupe 40 associations régionales et plus de 42 000 membres individuels. [www.pro-velo.ch](http://www.pro-velo.ch)

**Renseignements sur les différents projets:**

- **Ville de Lausanne:**  
Florence Germond, 021 315 72 00
- **Ville de Winterthur:**  
Christa Meier, 052 267 54 12, christa.meier@win.ch
- **Ville de Fribourg:**  
Jean-Charles Bosses, 026 351 74 01, jean-charles.bossens@ville-fr.ch
- **Ville de Gland:**  
Valerian Biget, 022 354 04 30, v.biget@gland.ch
- **Commune de Vully-les-Lacs:**  
Laetitia Kohler, 079 709 50 13, l.kohler@vully-les-lacs.ch
- **VelObserver:**  
Roger Fischer, 078 607 75 06, roger@datamap.io
- **Guide Velo:**  
Aurélie Schmassmann, 021 692 36 08, Aurelie.Schmassmann@unil.ch  
Daniel Baehler, 031 381 93 26, daniel.baehler@bfmag.ch
- **VeloLab:**  
Katharina Endes, 031 331 10 13, katharina@velolab.org
- **Ville de Berne:**  
Stephanie Stotz, 031 321 70 71, stephanie.stotz@bern.ch